ARTICLE

Tendances du non-paiement en Europe

Christophe Verstreken, CEO · 9 novembre 2026

sealiq.ai

Les faillites d'entreprises en Europe augmentent depuis quatre années consécutives. Les chiffres trimestriels d'Eurostat montrent où la hausse est la plus forte, par secteur et par pays, et ce que cela signifie pour les entreprises qui vendent à crédit.

L'essentiel

- Les déclarations de faillite dans l'Union européenne augmentent chaque année depuis 2021. Au deuxième trimestre 2026, elles atteignaient près du double de leur niveau de 2021 et dépassaient de 45 % le même trimestre de 2019.
- L'hébergement et la restauration, ainsi que l'enseignement, la santé et les autres services, ont connu environ deux fois plus de faillites au cours des quatre derniers trimestres qu'en 2019.
- En Belgique, les cafés et les restaurants font faillite environ quatre fois plus souvent que l'entreprise moyenne.
- La France, l'Autriche, l'Allemagne et l'Espagne sont nettement au-dessus de leur niveau de 2019, tandis que plusieurs pays d'Europe centrale et orientale sont en dessous.
- Pour un fournisseur, davantage de faillites signifie davantage de clients qui cessent tout paiement, généralement après des mois de paiements de plus en plus tardifs.

01

Ce que mesurent les données

Eurostat publie un indice trimestriel des déclarations de faillite pour chaque État membre et chaque grand secteur. L'indice est corrigé des variations saisonnières et des effets de calendrier, et fixé à 100 pour la moyenne de 2021.

La faillite est le dernier stade du défaut de paiement. Avant d'être déclarée en faillite, une entreprise a généralement payé ses fournisseurs de plus en plus tard pendant des mois. La Commission européenne attribue une faillite sur quatre dans l'UE à des factures non payées à temps : les deux évoluent donc ensemble.

Chaque série étant indexée sur son propre niveau de 2021, l'indice compare un pays ou un secteur avec lui-même dans le temps. Il n'indique pas si un pays compte plus de faillites qu'un autre.

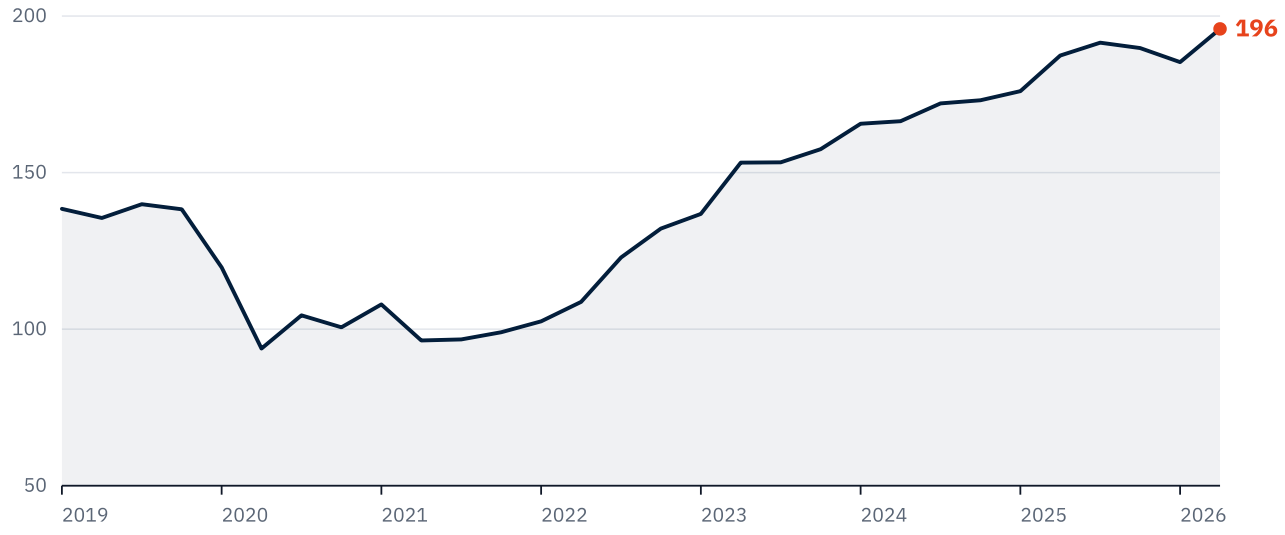
02

L'Europe dans son ensemble

Les faillites ont fortement baissé en 2020 et 2021, lorsque les gouvernements soutenaient les entreprises pendant la pandémie. Depuis, elles augmentent chaque année.

FIGURE 1

Les déclarations de faillite dans l'UE atteignent leur plus haut niveau sur la période présentée



Source : Eurostat, sts_rb_q ; données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier. Indice, 2021 = 100.

La hausse se poursuit plusieurs années après la fin des mesures de soutien. La hausse des taux d'intérêt, des salaires et des coûts de l'énergie, ainsi qu'une demande plus faible dans une partie de l'industrie y ont contribué, et le dernier trimestre est le plus élevé de la série présentée.

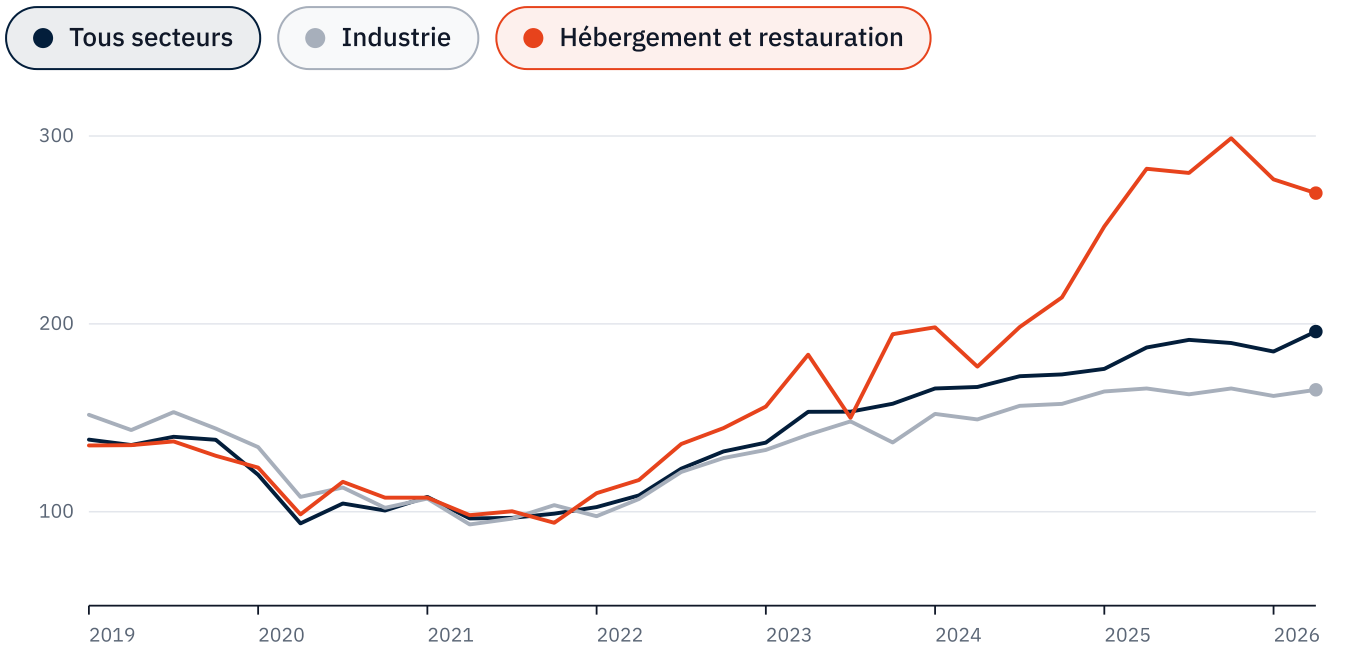
03

Secteurs

La hausse est inégale selon les secteurs. Les services aux consommateurs et le transport sont nettement au-dessus de leur niveau de 2019 ; l'industrie ne le dépasse que légèrement.

FIGURE 2

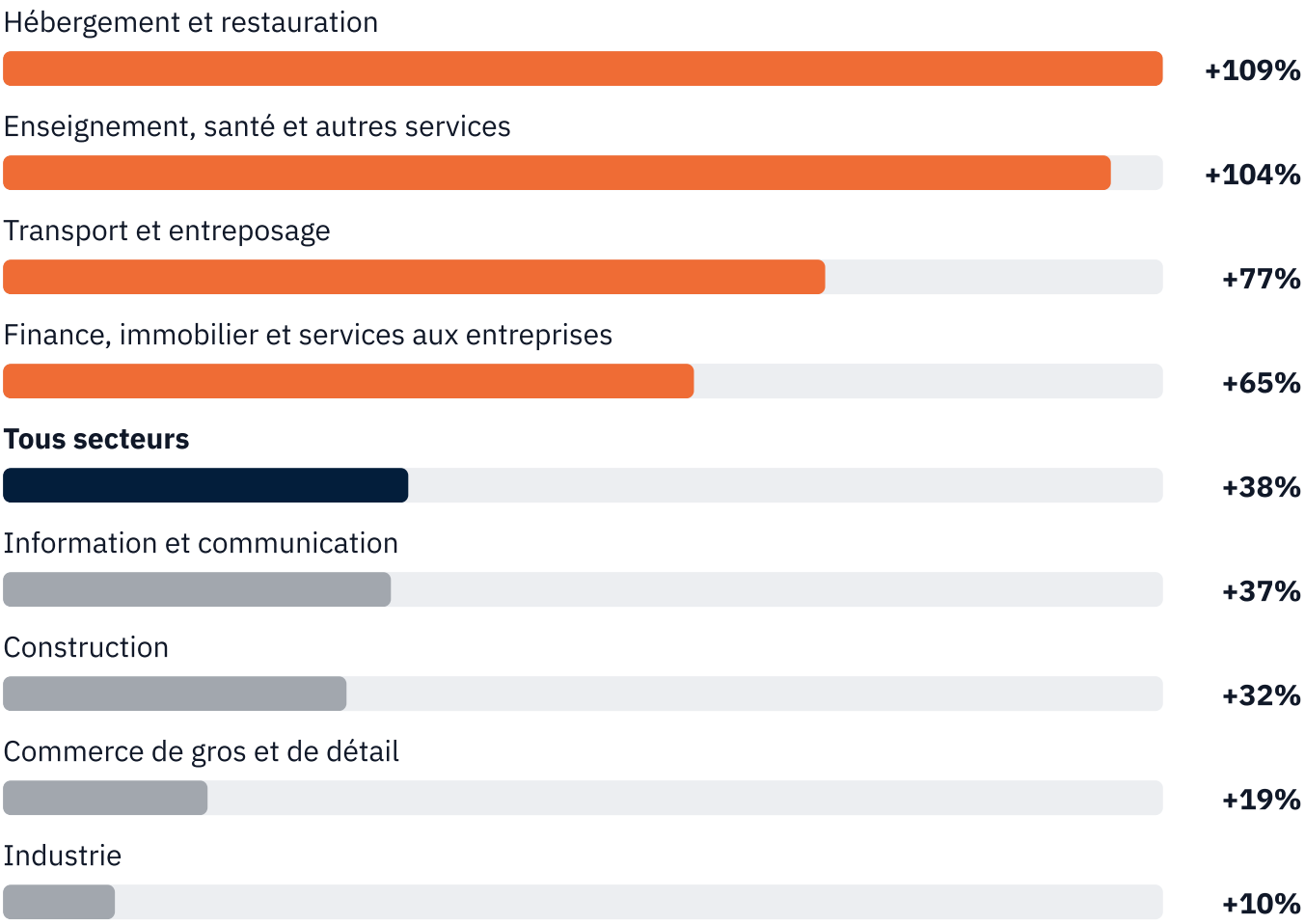
Les faillites ont augmenté le plus vite dans les services aux consommateurs



Source : Eurostat, sts_rb_q ; données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier. Indice, 2021 = 100.

FIGURE 3

L'hôtellerie-restauration et les services aux personnes mènent la hausse des faillites



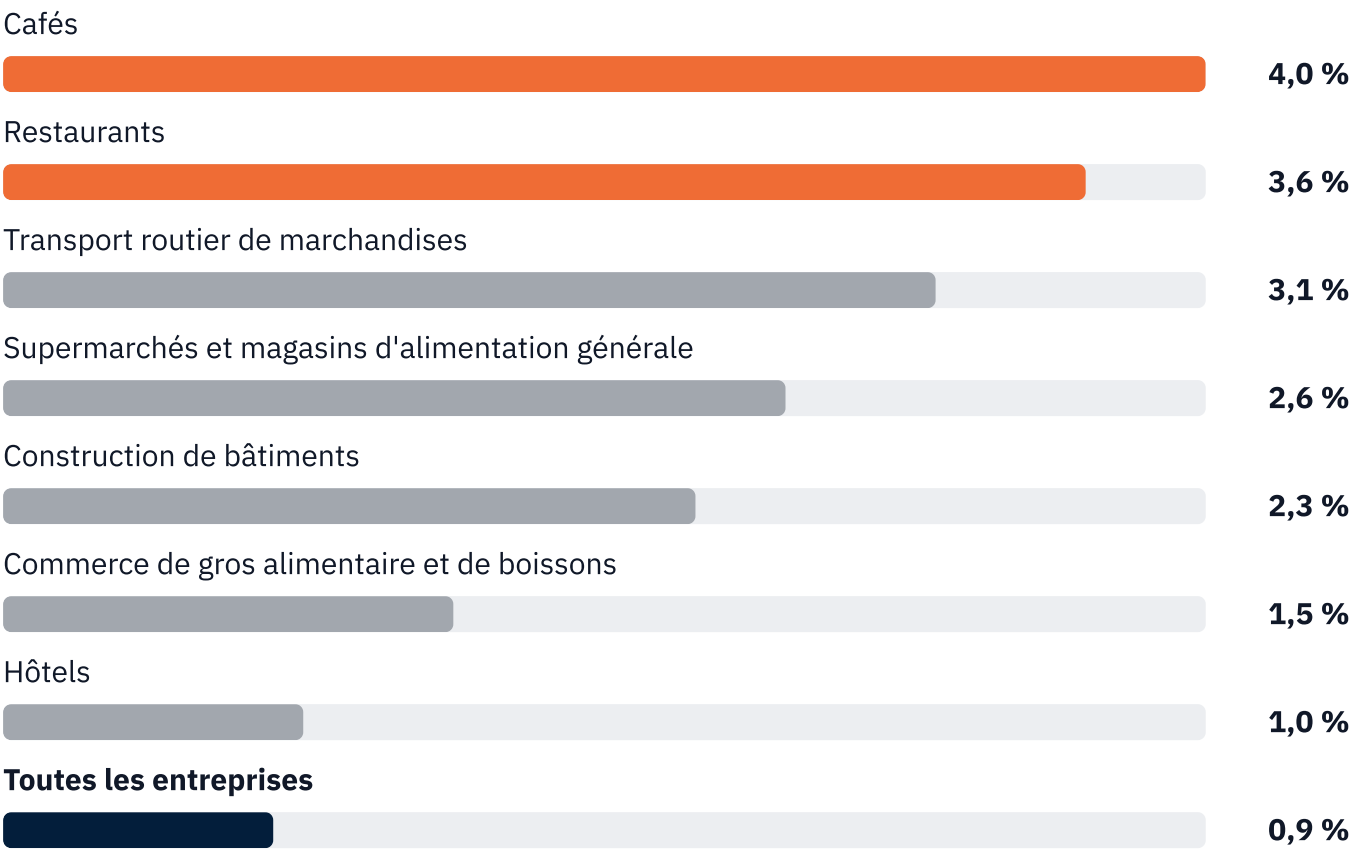
Source : Eurostat, sts_rb_q ; données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier. Moyenne des quatre derniers trimestres (T3 2025 à T2 2026) comparée à la moyenne de 2019, Union européenne.

Pour les fournisseurs de ces secteurs, le changement est important. Un grossiste alimentaire, une blanchisserie ou un loueur d'équipement qui vend aux restaurants et aux hôtels voit environ deux fois plus de clients faire faillite qu'avant la pandémie. La construction et le commerce sont plus proches de la moyenne européenne, mais ils combinent longs délais de paiement et commandes importantes : chaque faillite y coûte donc plus cher.

L'indice montre à quelle vitesse les faillites augmentent, pas à quelle fréquence les entreprises d'un secteur font faillite. Les chiffres belges répondent à cette seconde question. Statbel publie les faillites par secteur et le nombre d'entreprises assujetties à la TVA. De 2023 à 2025, environ 0,9 % des entreprises belges ont fait faillite chaque année. Pour les cafés, ce taux était de 4,0 % et pour les restaurants de 3,6 % : environ quatre fois la moyenne.

FIGURE 4

En Belgique, les cafés et les restaurants font faillite environ quatre fois plus souvent que l'entreprise moyenne



Source : Statbel, faillites par secteur (moyenne annuelle 2023–2025) divisées par le nombre d'entreprises assujetties à la TVA (2024).

04

Pays

Les tendances nationales divergent davantage que les tendances sectorielles. Elles reflètent l'économie de chaque pays, mais aussi son droit de l'insolvabilité et la rapidité avec laquelle les tribunaux traitent les dossiers.

FIGURE 5

Les faillites sont nettement au-dessus de 2019 dans plusieurs grandes économies et en dessous dans une grande partie de l'Europe centrale et orientale

Pays	Par rapport à 2019	Par rapport à l'année précédente
Union européenne	**+38%**	**+8%**
Espagne	**+173%**	**–5%**
France	**+39%**	**+5%**
Autriche	**+37%**	**–1%**
Allemagne	**+33%**	**+8%**
Belgique	**+13%**	**+5%**
Luxembourg	**–2%**	**0%**
Estonie	**–3%**	**–17%**
Pays-Bas	**–7%**	**–13%**
Portugal	**–7%**	**+3%**
Bulgarie	**–9%**	**–1%**
Italie	**–11%**	**+3%**
Chypre	**–15%**	**+62%**
Slovénie	**–16%**	**+4%**
Croatie	**–25%**	**–9%**
Danemark	**–26%**	**–6%**
Pologne	**–30%**	**+4%**

Lituanie	**−40%**	**−13%**
Roumanie	**−41%**	**+4%**
Slovaquie	**−49%**	**−4%**
Lettonie	**−53%**	**0%**
Malte	**−84%**	**−88%**
Tchéquie	–	**+13%**
Grèce	–	**+66%**
Hongrie	–	**−14%**
Finlande	–	**+8%**
Suède	–	**−4%**

Source : Eurostat, sts_rb_q ; données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier. Moyenne des quatre derniers trimestres comparée à la moyenne de 2019 et aux quatre trimestres précédents. Pour les pays sans valeur 2019, seule l'évolution annuelle est indiquée.

La France, l'Autriche et l'Allemagne, trois des plus grandes économies commerçantes de l'UE, se situent entre un tiers et deux cinquièmes au-dessus de leur niveau de 2019. La hausse en Espagne suit la réforme de 2022 de son droit de l'insolvabilité, qui a facilité l'ouverture des procédures. La Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et les États baltes sont en dessous de leur niveau de 2019.

Pour une entreprise qui vend à l'international, ces différences comptent davantage que la moyenne européenne. Un même profil de client présente un risque différent sur un marché où les faillites augmentent rapidement.

05

Ce que cela signifie pour les équipes crédit

Une faillite surprend rarement les fournisseurs payés en retard au cours des mois précédents. La question est de savoir si l'équipe crédit a vu ces mois à temps pour modifier les conditions de la commande suivante.

Trois étapes découlent de ces chiffres. Revoyez d'abord les conditions de paiement des clients dans les secteurs et pays où les faillites augmentent le plus vite. Suivez la manière dont ces clients paient, et pas seulement s'ils paient. Et, lorsque le client y consent, suivez directement sa trésorerie, qui montre un ralentissement des mois avant qu'il n'apparaisse dans un historique de paiement.

06

À propos des données

Tous les chiffres proviennent de l'indice trimestriel des faillites d'Eurostat publié le 7 novembre 2026. Le dernier trimestre disponible varie selon les pays ; les comparaisons utilisent les quatre derniers trimestres pour lisser les variations ponctuelles. Certains pays ne publient pas de valeur pour 2019, et l'Irlande n'en publie aucune pour la période présentée.

Les taux belges de la figure 4 divisent la moyenne annuelle des faillites publiée par Statbel pour 2023 à 2025 par le nombre d'entreprises assujetties à la TVA en 2024, indépendants compris.

Sources

1. Eurostat, indice des immatriculations et des faillites d'entreprises par activité NACE Rév. 2, données trimestrielles (sts_rb_q), mis à jour le 7 novembre 2026
2. Commission européenne, proposition de règlement sur les retards de paiement : questions et réponses, septembre 2023
3. Statbel, faillites par activité NACE (TF_BANKRUPTCIES), 2023–2025
4. Statbel, entreprises assujetties à la TVA par activité NACE et classe d'emploi (TF_VAT_NACE_EMPL_2024)